

## Me Cyprien Fournier et autres notaires

Charles-A. Roberge

Volume 3, numéro 2, janvier 1998

Réels ou fictifs : la contribution des notaires dans la société québécoise

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11220ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Roberge, C.-A. (1998). Me Cyprien Fournier et autres notaires. *Histoire Québec*, 3(2), 20–25.

# Me Cyprien Fournier et autres notaires

PAR Me CHARLES-A. ROBERGE

«La plupart des notaires portent en eux les débris d'un historien»

Me Jean Martineau, notaire<sup>1</sup>

*Notaire et mélomane, Charles-A. Roberge s'intéresse également au notariat sous une forme très particulière. Pour lui, la contribution artistique des notaires dans la société québécoise est une passion. Notaires auteurs, notaires imaginaires et image de marque du notaire retiennent quotidiennement son attention. Le texte qui suit présente le notaire sous plusieurs facettes autres que celle «purement» professionnelle. Le notaire rédige... mais pas seulement des actes.*

**S**elon Me Jean Martineau, le notaire et l'historien ont en commun plusieurs points : la vérification des sources, la recherche de la vérité, l'analyse des documents, la minutie, la rigueur.

À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de notre ordre professionnel, je suis fier de prendre la parole devant un auditoire aussi amical et distingué, formé de personnes qui partagent la même passion, le même amour pour l'histoire. C'est donc avec plaisir que je viens rappeler la présence des notaires dans l'environnement culturel du Québec.

Les notaires ont toujours été des hommes de culture. Dieu merci, ils ont su écrire, nos archives notariales le prouvent. Consultez *la Banque Parchemin*<sup>2</sup> et vous verrez. Les notaires se sont toujours servi de leur instrument de prédilection, la plume, pour rédiger les conventions de leurs concitoyens ou pour exploiter tout simplement *l'art d'écrire*.<sup>3</sup> Les notaires ont fait preuve d'imagination, nous verrons, ils ont écrit des poèmes, des mémoires, des romans et ils ont, d'autre part, été des sujets merveilleux pour plusieurs écrivains.

Ils sont même devenus des personnages classiques de notre littérature.

Prenons l'exemple de Gratien Gélinas qui, *Dans la vie édifiante de Jean-Baptiste Laframboise*, fait dire au père de Jean-Baptiste [Fred Barry à la scène]: «Si t'aimes tant ça écrire, fais un notaire; ça toujours la plume à la main. Sans compter qu'un notaire, ça serait sacrement bien vu dans la famille».<sup>4</sup>

Ainsi, à la fin de ses jours, Me Jean-Baptiste Laframboise, notaire, meurt comblé d'honneurs; docteur *honoris causa* et tout le reste. Tout le monde, à commencer par lui, croit que Jean-Baptiste a réussi sa vie, du moins jusqu'à ce qu'il comparaisse devant Saint-Pierre. Et faisant face au tableau de sa vie, le pauvre Jean-Baptiste [Gratien Gélinas à la scène] se rend compte de tout ce qu'il aurait pu écrire et qu'il n'a pas écrit. Il fait son *mea culpa* en ces termes : «Mon Dieu, Vous avez devant Vous un notaire qui aurait dû devenir un poète. Et j'ai l'impression que ça Vous fait pas plaisir».

## Les notaires romanciers

En effet, des notaires ont été poètes et même romanciers. Au XIX<sup>e</sup> siècle, des notaires dans l'attente d'une clientèle qui était parfois rare, ont fait *marcher leur imagination* en devenant les premiers romanciers du terroir ou en écrivant de la poésie.

Nicolas-Gaspard Boisseau [1765-1842], homme politique et fonctionnaire, a été nommé notaire le 22 juillet 1791, «après examens et longues entrevues». Il a écrit *Mémoires inédits* dans l'attente de sa commission de notaire<sup>5</sup>.



Me Joseph-Patrice Trullier dit Lacombe [1807-1863]

Source : Le notaire, instrument de dynamisme et de culture de la société québécoise.

Parmi les romanciers, il faut signaler Patrice Lacombe, l'auteur de *La Terre Paternelle*. Originaire du Lac-des-Deux-Montagnes, il est né le 20 février 1807 et étudia au Collège de Montréal de 1816 à 1825. Il devint notaire le 31 décembre 1830 et occupa la fonction d'agent d'affaires du Séminaire de Montréal jusqu'à sa mort, survenue le 6 juillet 1863. Me Lacombe peut être considéré comme le pionnier du roman rural. Son roman avait été publié en feuilletons dans les journaux du temps; cette nouvelle de 40 pages est parue en 1846. J.-Edmond Roy est d'avis que *La Terre Paternelle* est une des plus belles peintures de mœurs qui ait été écrite dans notre pays.<sup>6</sup>

Deux autres notaires se feront également écrivains; le premier, Eugène





Page couverture de *La Fille du Brigand* de Eugène L'Écuyer [1822-1898].

Source : Le notaire, instrument de dynamisme et de culture de la société québécoise.

L'Écuyer [1822-1898], devint notaire le 11 novembre 1846 et écrivit, pendant qu'il faisait sa cléricature, à l'âge de 22 ans, son roman publié en 1844, *La fille du brigand*. Il fut aussi l'auteur de *Christophe Bardinnet* [1849], *Un épisode dans la vie d'un faux dévot* [1853], *Souvenirs d'un colporteur* [1882] et *Le crucifix de Laura* [1892].<sup>7</sup> Le second, Louis-Napoléon Carrier [1837-1912], fut assermenté notaire le 5 octobre 1863. Il fut registrateur de Lévis et est l'auteur de *Les Événements de 1837-38*, une œuvre «essentiellement descriptive».<sup>8</sup>

Ainsi pouvons-nous prétendre que les notaires ne rédigeaient pas seulement des ventes, des contrats de mariage, des testaments et des hypothèques, ils étaient devenus des littérateurs. Au court du XX<sup>e</sup> siècle, d'autres notaires prendront la plume à des fins littéraires. Au nombre de ceux-ci, mentionnons Berthelot Brunet, René Chopin et Victor Morin.

Berthelot Brunet [1901-1948], journaliste, critique littéraire, fut notaire de 1923 à 1935, année où il quitta définitivement la profession pour se consacrer à la carrière journalistique.<sup>9</sup>



Me Victor Morin [1865-1960]

Source : Le notaire, instrument de dynamisme et de culture de la société québécoise.

Nous comptons un authentique poète parmi les notaires, il s'agit de René Chopin [1885-1953]. Il devint notaire le 5 mars 1910 et alla s'installer à Paris où il suivit des cours de chant. De retour au pays, en 1911, il publia *Cœur en exil*.<sup>10</sup> Ce n'est qu'en 1933 qu'il lança un nouveau recueil de poèmes sous le titre *Dominantes*<sup>11</sup>. En 1944, il devint critique littéraire au *Devoir*. La ville de Montréal honora sa mémoire en donnant son nom à une rue.<sup>12</sup>

Victor Morin [1865-1960], notaire à Montréal, participa à la fondation de la Société des Dix, qui publia des *Cahiers*, auxquels il collabora jusqu'à son décès. On lui doit plusieurs ouvrages à caractère historique dont *La Légende dorée* [1949], sans oublier son ouvrage classique *La Procédure des assemblées délibérantes* [1939], mieux connu sous le nom de Code Morin. Il fut élu à la Société royale du Canada en 1916, a été président de la Chambre des notaires du Québec de 1930 à 1933 et fut notaire pendant 72 ans.<sup>13</sup> Sa commission de notaire était en effet datée du 7 juin 1888. La Ville de Montréal a nommé, en 1980, une place en son honneur.

Il faut se rappeler que Me Gaëtan Valois [1886-1952], notaire à Lachute, publia les souvenirs d'un notaire sous le titre *Minutes retrouvées*.<sup>14</sup> Critique littéraire au *Devoir* et à *Radio-Canada*, Me Maurice Blain [1922-1996], notaire à Montréal, publia *Approximations essais*.<sup>15</sup> Me André Duval, alors notaire à Québec, publia en 1961 un premier roman intitulé *Le mercenaire*<sup>16</sup> et un second en 1971 ayant pour titre *Les condisciples*<sup>17</sup>. Plus récemment Me Charles-Édouard Gagnon, qui fut notaire à Saint-Stanislas, a écrit les *Mémoires d'un notaire de campagne*.<sup>18</sup> Le notaire Jean-Paul Pépin de Tracy a rappelé quelques souvenirs de sa pratique notariale dans *La fromagerie de Picoudie*.<sup>19</sup>

## Les notaires imaginaires

«Partout où se trouve la moindre agglomération humaine, il est nécessaire de coucher par écrit les accords, les engagements de toute espèce et, en pays latin, c'est la fonction immuable du notaire».<sup>20</sup> Selon Jean-Jacques Lefebvre, le notariat demeure une profession traditionnelle, ancienne et conservatrice. Voyons ensemble comment ce personnage traditionnel du notaire a été perçu dans le monde imaginaire de quelques auteurs.

En voici quelques uns, les reconnaissez-vous ? Le notaire Poupard. Me Cyprien Fournier. Le notaire Lepotiron, le plus célèbre d'entre eux peut-être ! Me Louiselle Saindon. Me Étienne Pascal. Le notaire Jofriau. Me Jules Beauchamps. Et sans oublier Maître Jean-Baptiste Laframboise dont nous avons déjà parlé.

Tous ces brillants notaires ne sont pas de vrais notaires puisqu'ils n'ont jamais été inscrits au tableau de l'Ordre.<sup>21</sup> Ils n'ont jamais subi le stress des examens d'admission et surtout, ils n'ont pas eu à acquitter leur cotisation professionnelle. Ils sont pourtant des notaires nés dans l'imaginaire des écrivains qui relatant la vie québécoise, ont jugé bon d'être fidèles à la réalité sociologique de notre milieu en créant ce personnage, savant, sérieux, ce conseiller juridique influent<sup>22</sup> et sage qui porte le titre de Maître.<sup>23</sup>



Le notaire Poupart est né de la plume de Carl Dubuc [1925-1975] et il est surtout célèbre pour ses doléances.<sup>24</sup> Le notaire Poupart a écrit des lettres à des individus et à des corps publics; il a publié des articles dans les journaux et dans des revues, il a prononcé des discours et des conférences.

En parlant de l'histoire le notaire Poupart met en exergue sa propre citation: «L'histoire ne doit pas être laissée aux mains de n'importe qui et, comme on dit: Un tel : à surveiller ! Il faut dire : L'histoire : à suivre !»

D'après le notaire Poupart, «Ce n'est peut-être pas à l'enseignement de l'histoire qu'il faut s'en prendre, c'est à l'histoire elle-même. Ce n'est pas l'enseignement qui cloche, c'est l'histoire qui est mal faite.» Voilà un notaire qui a le sens de l'humour assez développé. Ne trouvez-vous pas?

Il nous faut reconnaître que dans notre civilisation de l'image, les téléromans représentent «un important courant de notre littérature populaire et qui pareils aux grands feuilletons du XIX<sup>e</sup> siècle, ils nous livrent des moments inestimables et des scènes extérieures mémorables.»<sup>25</sup> Rien d'étonnant à ce que la série dramatique rencontre une telle adhésion de la part du public de la télévision;<sup>26</sup> d'où les cotes d'écoute élevées pour les téléromans.

Maître Cyprien Fournier, interprété par Gérard Poirier, est le notaire dans *Le temps d'une paix*, téléroman basé sur un scénario de Pierre Gauvreau, produit par la Société Radio-Canada dans une réalisation d'Yvon Trudel et dont la cote d'écoute a été de plus de deux millions.<sup>27</sup> Ce téléroman à succès décrit la vie de braves gens dans la belle région de Charlevoix, peu après la Première Guerre mondiale, qui est bouleversée par l'arrivée de l'électricité, du téléphone, de l'automobile et par le passage du R-100. Les manœuvres du notaire Fournier de Québec, qui possède une résidence secondaire dans Charlevoix, prouvent ses talents de politicien influent. Le notaire Fournier est l'image prestigieuse d'un homme érudit qui s'exprime avec élégance et qui jouit d'une grande autorité dans son milieu.<sup>28</sup> Il n'hésitera pas à accepter de



*Me Cyprien Fournier. Né de la plume de Pierre Gauvreau, ce notaire du téléroman Le temps d'une paix sera interprété par le comédien Gérard Poirier.*

Source : Société Radio-Canada

faire les recherches requises pour établir l'âge véritable de Mémère Bouchard [Monique Aubry].

Claude-Henri Grignon [1894-1976], auteur prolifique, a créé le personnage quasi-légendaire du notaire Lepotiron, interprété tant à la radio, au cinéma qu'à la télévision par Camille Ducharme dans *Un homme et son péché*, *Séraphin* et *Les Belles histoires des pays d'en-haut*.

De 1939 à 1962, sur les ondes de Radio-Canada, ce feuilleton fut écouté par des milliers d'auditeurs. À la télévision, le roman de Grignon a tenu l'antenne à CBFT et au réseau national de 1952 à 1967, à raison d'une demi-heure par semaine et puis d'une heure par semaine de 1967 à 1970. Lepotiron joue un rôle important comme conseiller de Séraphin; sa culture et sa couardise en font alternativement un personnage admiré et plaint.<sup>29</sup> Nous nous souvenons que Lepotiron portait toujours la redingote et un «fez» comme couvre-chef et parlait avec une langue châtiée. Il était

maniéré à l'extrême. Camille Ducharme a certes réussi un rôle de composition qui a marqué toute sa carrière, autrement dit, le personnage «lui a collé à la peau».

Quant à Me Louiselle Saindon, elle est apparue dans le téléroman de Victor-Lévy Beaulieu *L'héritage* qui a été à l'antenne de la Société Radio-Canada du 24 novembre 1986 au 19 janvier 1990. Le rôle était interprété par la comédienne Sylvie Legault. L'auteur a suivi la tendance contemporaine en y plaçant un notaire au féminin (aujourd'hui les effectifs féminins représentent 42 % de l'ordre des notaires, soit 1366 femmes, alors qu'il y a 1892 hom-

mes)<sup>30</sup>. Cela permettra à Junior [Yves Desgagnés] de tenter de séduire la notaire.

Dans *L'héritage*, la notaire Saindon est la fille d'Auguste Saindon, également notaire mais pas «comme les autres» et ami de Xavier Galarneau [Gilles Pelletier]; ils avaient tous deux la même passion pour les chevaux. La jeune notaire ne sera que le témoin privilégié des gestes d'éclat posés par le personnage principal. «Il faut que quelqu'un d'autre que soi-même puisse en témoigner» dira Xavier Galarneau.

De tous les téléromans qui ont connu la ferveur du public, il faut souligner *Les filles de Caleb* d'Arlette Cousture qui fut en premier lieu un succès en librairie.<sup>31</sup> Nous retrouvons la présence d'un notaire (à la télévision, le rôle a été joué par Hubert Loiselle), lors de la lecture du testament du père d'Ovila, Dosithée Pronovost [Pierre Curzi]. Permettez-moi de citer en entier cette belle page du roman :

*Avec sa famille il (Ovila) quitta le cimetière pour se rendre directement chez*



le notaire, là, il connaît la honte. L'humiliation. De chez les morts, son père lui avait crié son rejet. Ti-Ton, le petit Émile héritait de la totalité du patrimoine et devait assumer la garde de sa mère jusqu'à la fin des jours de celle-ci. À Ti-Ton aussi la responsabilité d'Ovide. Edmond, Oscar et Téléphore touchaient chacun de l'argent. Et à Émilie revenait tout l'argent qu'Ovila n'avait jamais mérité.

Le visage d'Émilie s'était empourpré au même rythme que celui d'Ovila s'était décoloré. Ovila se leva et les pria tous de l'excuser. Émilie, pas encore remise de ses émotions, partit derrière lui. Pendant leur triste sortie, le notaire avait tressoté pour essayer de se donner une contenance. Félicité, la première, parvint à se ressaisir.

- Vous êtes sûr que vous avez bien lu?.

- Certain, madame Pronovost. Il n'y a pas d'erreur.

- On vous remercie.

- Il y aurait un petit détail... le notaire se racla la gorge. Feu votre mari a fait des arrangements avec moi qui suis comme vous le savez son exécuteur testamentaire pour que l'argent déposé au nom de sa bru ne puisse être touché par... euh... personne d'autre qu'elle.<sup>32</sup>

Que le notaire soit exécuteur testamentaire de son client, cela est conforme aux dispositions du Code civil, (de nos jours l'expression exacte est liquidateur). Le notaire qui reçoit le testament peut être désigné liquidateur à la condition de remplir gratuitement cette charge (Article 724 du Code civil du Québec). Donc l'auteur a respecté la règle de droit.

Les filles de Caleb, ce feuilleton produit par la Société Radio-Canada, dont la diffusion a eu lieu du 18 octobre 1990 au 28 février 1991, a connu une cote d'écoute de 3 320 000 téléspectateurs.<sup>33</sup>

Dans les années 50, le texte magnifique de Germaine Guévremont [1893-1968] qui avait pour titre *Le Survenant*<sup>34</sup> fut adapté pour la télévision et ce, de 1954 à 1960. Dans cette étude de moeurs dont l'action se déroule au Chenal-du-Moine, près de Sorel, il y avait un notaire [Gérard Pa-

radis] pour conseiller le Père Didace [Ovila Légaré] ou Angéline Desmarais [Béatrice Picard].

En 1961, alors que les productions de Radio-Canada étaient encore en noir et blanc, une télé-série due à la plume de Françoise Loranger [1913-1995] *Sous le signe du lion*<sup>35</sup> obtint un certain succès au point que la Société d'État en présente une reprise ou un *remake* depuis le 4 septembre 1997. Il s'agit de 16 émissions d'une durée d'une heure au cours desquelles Jérémie Martin [Jacques Godin], qui est né sous le signe du lion, montrera comment il est dominateur, tyrannique et arrogant. Dans l'entourage de Jérémie Martin, il y a le bon notaire Beauchemin [Jean Besré] dans la dernière version. (Roger Garceau jouait le rôle en 1961). Me Beauchemin accepte de se rendre à la résidence des Martin pour dévoiler le contenu du testament de Clotilde, la mère, et ce, en présence de tous les enfants. Pour les metteurs en scène, la lecture d'un testament semble être un coup de théâtre ; un certain *suspense*, déception pour les uns, réjouissance pour les autres. Mais dans la vraie vie ou dans la pratique notariale, cela ne se passe comme ça. Comme l'action se passe en 1958, le notaire Beauchemin est antique et solennel, il semble plus particulièrement méticuleux et prouve facilement qu'il a plus de quarante ans de pratique notariale. Son élocution est *moderato cantabile*. Aux yeux de certains, Me Beauchemin fait *notaire de la Belle époque*.

Dans le feuilleton dramatique écrit par Robert Choquette, *Un curé de village*<sup>36</sup> qui fut diffusé dès 1935 à CKAC, Me Antoine Bellerose, notaire, fut joué par Camille Ducharme. Ce dernier reprit le rôle dans la version cinématographique tournée en 1949 par Québec Productions dans une mise scène de Paul Gury.

Parmi les notaires imaginaires, il ne faut pas oublier Me Étienne Pascal. Ce notaire est peu connu, si ce n'est des notaires qui ont fait leurs études à la Faculté de droit de l'Université Laval, à Québec. Il s'agit d'un notaire exemplaire, voire idéal créé par Me Henri Turgeon [1898-1987], notaire et professeur<sup>37</sup>. Il a en effet rédigé un greffe modèle de divers actes notariés toujours

passés devant ce *parfait notaire*<sup>38</sup> qui savait écrire avec art et précision les conventions les plus complexes.

Si maintenant nous regardons le notaire comme sujet ou héros principal dans quelques romans, nous retrouvons *Le Notaire Jofriau* d'Adrienne Senécal [1897-1940], le notaire Jules Beauchamps, le narrateur de *Notre-Dame du Colportage* de Georges Cartier [1929- ] et le notaire Boulet dans *Trente Arpents* de Ringuet [Dr Philippe Panneton 1895-1960].



Me Beauchemin, autre notaire imaginaire, prend vie par l'interprétation de Jean Besré dans le téléroman *Sous le signe du lion*.

Source : Société Radio-Canada

*Le Notaire Jofriau*<sup>39</sup>, publié en 1935, est un «petit roman bleu et rose à multiples volets en suspense, quasi invraisemblable suivant l'opinion de André Renaud.»<sup>40</sup> Ce court roman de 149 pages relate une intrigue sentimentale se situant durant les dernières années du Régime français jusqu'à la Conquête et dont le personnage principal est allé faire sa cléricature à Rouen, en France avant de pratiquer à Varennes.

«Il s'est fait notaire par obligation, au fond c'est un penseur et un écrivain.»



Il s'agit d'un «écrit à saveur romantique et à l'intention prédicante.»<sup>41</sup> Michel Jofriau a pour marraine Marguerite d'Youville, grâce à qui le roman connaît une fin heureuse. Nous avons noté que Michel Jofriau signe ses actes à titre de notaire public.

En 1987, Georges Cartier a publié *Notre-Dame du Colportage*<sup>42</sup>, soit le journal du jeune Jules Beauchamps «qui vient prendre la place du notaire Joseph Martineau à Notre-Dame-du-Portage.»<sup>43</sup> Dans ce roman «qui emprunte à tous les genres, à la fois chronique villageoise, portrait social, journal intime, drame policier et roman psychologique»<sup>44</sup> nous pouvons y lire l'aveu suivant :

*Dans cette alternative entre le style juridique des contrats, testaments et autres documents légaux que sa fonction de notaire l'appelait à rédiger quotidiennement et le style, sinon littéraire, du moins plus personnel, des annotations ou des écrits de ses Cahiers secrets ou même du roman inachevé qu'il avait sans doute entrepris de rédiger à la fin de sa courte vie, Jules Beauchamps trouvait son équilibre et une satisfaction, une gratification suffisante dans l'une et l'autre activité, l'une comprenant l'autre.*<sup>45</sup>

La longueur de la phrase ci-dessus nous rappelle presque les anciennes clauses de dation en paiement des hypothèques.

Le notaire Beauchamps demeure «le plus fascinant personnage»<sup>46</sup> de ce roman et Jean Martineau est d'avis que ce dernier ne peut laisser indifférents les nostalgiques de l'époque où la société était chapeauté par le curé, le médecin et le notaire.<sup>47</sup> L'auteur est généralement exact dans le terminologie juridique sauf lorsque le notaire est «reçu au barreau». Quelle confusion !

Dans un roman du terroir publié en 1938, *Trente arpents*, le notaire Boulet est loin de faire honneur à la profession puisque «l'incendie de la grange, le vol par le notaire des sommes amassées conduisent à la ruine financière et à la déchéance du héros.»<sup>48</sup>

## Et la pub

Il est arrivé que les notaires soient reliés à la publicité télévisée. Vous comprendrez

que nous excluons ici la publicité commanditée par la Chambre des notaires du Québec. Vous vous souvenez sans doute de cette gentille dame qui vantait les talents de son mari, un *connaisseur*, dans le domaine du café fait au percolateur: «Mon mari, le notaire...» Pour cette publicité à l'époque, la compagnie *Maxwell House* a eu recours aux services de l'épouse d'un vrai notaire.<sup>49</sup> D'autre part, la firme *Peugeot* a déjà axé sa publicité en déclarant que la voiture du notaire est une *Peugeot* ! Car «69% des propriétaires de *Peugeot* au Canada sont des hommes de carrière — notaires — tous hommes dont le jugement est respecté.» Me Marc Leroux, notaire à Montréal, accepta alors de prêter son concours pour cette publicité<sup>50</sup>.

## Le décor du notaire

Dans mes recherches pour la préparation de la présente communication, le hasard a voulu qu'un livre écrit par Gérard Parizeau [1899-1994] me tombe sous la main; il s'agissait *La Seigneurie de Vaudreuil et ses notables au début du XIXe siècle*.<sup>51</sup> M. Parizeau, dont le beau-père était le notaire Édouard Biron<sup>52</sup>, décrit ainsi l'étude d'un notaire :

*Le bureau du notaire est sans doute un peu sombre, triste et poussiéreux. Dans l'exercice de ses fonctions, le notaire n'est ni folichon, ni bruyant, non plus que brouillon. C'est un homme sage à qui on s'adresse pour avoir des conseils de prudence et pour rendre officiels certains actes.*

Le notaire d'aujourd'hui travaille dans un autre décor; les documents et les dossiers constituent l'environnement quotidien du praticien, en plus des ordinateurs, des télécopieurs, du téléphone, de la boîte vocale et du cellulaire. Voilà tous les instruments indispensables au notaire d'aujourd'hui. En 1984, nous avons écrit :

*Le décor qui crée l'atmosphère d'un bureau doit respecter les règles de l'esthétique et le mobilier, de même que les accessoires, doivent demeurer fonctionnels, le tout reflétant ainsi la pérennité des actes que l'on y officialise.*<sup>53</sup>

Nous demeurons du même avis. L'étude notariale doit être un lieu où il est

agréable de travailler et où le notaire saura écouter, conseiller et rédiger en toute quiétude les conventions qui demeureront *éternellement* dans son greffe ou aux archives nationales, formant le matériel privilégié pour tous les historiens sérieux. M. Jean Favier, ancien directeur des Archives de France, n'hésite pas à déclarer que : «Le notariat livre l'un des matériaux privilégiés de la recherche historique.»<sup>54</sup>

## Conclusion

Nous sommes convaincus que les notaires auront toujours le culte de l'écrit, nous l'espérons car «c'est par l'écrit qu'on juge la qualité de l'esprit.»<sup>55</sup> Les notaires, hommes ou femmes, seront dans notre milieu, des maîtres de l'écriture, des juristes avertis, des conseillers impartiaux et des conciliateurs désintéressés.<sup>56</sup>

Les notaires seront toujours là pour étudier des titres de propriété, pour rédiger des contrats de vente, pour procéder au partage d'une succession. Je vous invite à écouter de nouveau la chanson de Félix Leclerc [1914-1988], *L'Héritage*.<sup>57</sup> C'est plein d'humour :

*À la mort de leur mère, tous les fils sont venus*

*Pour parler au notaire, afin d'avoir des écus*

Refrain

*Chapeaux noirs, les yeux dans l'eau*

*Les mouchoirs, les gros sanglots*

*Rage au coeur, couteaux tirés*

*Gerbes de fleurs, Miserere.....*<sup>58</sup>

*Scripta manent*, les écritures demeurent, c'est là la devise des notaires. Ne l'oublions pas. C'est pourquoi, nous nous permettons de souhaiter que des consoeurs et des confrères, en particulier, les notaires honoraires «rédigent leurs mémoires ou racontent quelques phases de leur vie.»<sup>59</sup> Ceci afin de répondre au très sage conseil de l'abbé Pierre : «Avant de t'en aller, dis-nous ce que tu sais.»<sup>60</sup>

Nous estimons que c'est le plus bel héritage à léguer aux générations futures, si nous prenons la peine d'écrire sur notre expérience notariale.

Je vous remercie.



- <sup>1</sup> Martineau, Jean, «Quelques renvois en marge de l'actualité» dans *Revue du notariat*, numéro 90, p. 437.
- <sup>2</sup> Lafortune, Hélène; Robert, Normand et Gaudreau, Serge, *Parchemin s'explique*, Montréal, Archiv-Histo, 1989.
- <sup>3</sup> Le slogan publicitaire des plumes Montblanc.
- <sup>4</sup> Gélinas, Gratien, *Fridolinades 1945-1946*, Montréal, Les Quinze Editeurs, 1980.
- <sup>5</sup> *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. V, Québec, Les presses de l'Université Laval, 1988, p. 97.
- <sup>6</sup> *Histoire du Notariat*, Lévis, 1901, vol. III, p. 85.
- <sup>7</sup> D'après le Tableau de l'ordre, les premières minutes de Me L'Écuyer [1846-1849] furent incendiées.
- <sup>8</sup> *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, tome I, Montréal, Fides, 1978 p.233.
- <sup>9</sup> *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fides 1989, p. 217; Berthelot Brunet a publié: *Chacun sa vie*, Critiques, Montréal, Imprimerie Excelsior, 1942; *Le mariage blanc d'Amandine*, Contes, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1943; *Les Hypocrites, La folle expérience de Philippe*, Roman, Montréal, Éditions de l'Arbre, 1945.
- <sup>10</sup> Chopin, René, *Cœur en exil*, Paris, Georges Crès et Cie, 1913.
- <sup>11</sup> Chopin, René, *Dominantes*, Montréal, Éditions Albert Levesque, 1933.
- <sup>12</sup> *Les rues de Montréal*, Ville de Montréal, Méridien, 1995, p. 400.
- <sup>13</sup> Lefebvre, Jean-Jacques, «In memoriam Me Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.» dans *Revue du notariat*, numéro 63, p. 206.
- <sup>14</sup> Valois, Gaëtan, *Minutes retrouvées*, Montréal, Fides, 1953. Voir Duval, André, «Hommage posthume à Gaëtan Valois, notaire et auteur» dans *Revue du notariat*, numéro 97, p. 232.
- <sup>15</sup> Blain, Maurice, *Approximations essais*, Montréal, Editions HMH, 1967.
- <sup>16</sup> Duval, André, *Le Mercenaire*, Québec, Librairie Garneau, 1961.
- <sup>17</sup> Duval, André, *Les condisciples*, Québec, L'Action, 1971. Me Duval a également publié *Québec romantique*, Montréal, Boréal Express, 1979; *La Capitale*, Montréal, Boréal Express, 1979; *Québec-Boston*, Délégation du Québec en Nouvelle-Angleterre, 1980; *Mon lac se raconte*, Lac-Beauport, Municipalité de Saint-Dustan du Lac-Beauport, 1983, ainsi que *Dorval-Trois siècles d'histoire*, Cité de Dorval, 1989.
- <sup>18</sup> Gagnon, Charles-Edouard, *Mémoires d'un notaire de campagne*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1990.
- <sup>19</sup> Pépin, Jean-Paul, *La fromagerie de Picoudie*, Saint-Joseph-de-Sorel, Imprimerie Mongeon & Fils Ltée, 1988.
- <sup>20</sup> Lefebvre, Jean-Jacques, *Discours à la Société royale du Canada*, le 30 mai 1974.
- <sup>21</sup> L.R.Q., c. N-2, art. 1 n.
- <sup>22</sup> Roberge, Charles-A., «Prospectives du notariat pour répondre aux besoins des individus et des groupes» dans *Revue du notariat*, numéro 87, p. 623.
- <sup>23</sup> Mackay, Julien-S., «Maître, d'où vient votre titre ?» dans *Revue du notariat*, numéro 94, p. 371.
- <sup>24</sup> Dubuc, Carl, *Les doléances du notaire Poupart*, Montréal, Éditions du Jour, 1961.
- <sup>25</sup> Beaulieu, Victor-Lévy, *Chroniques polissonnes d'un téléphage enragé*, Montréal, Stanké, 1986, p.26.
- <sup>26</sup> Colpin, Jean, *L'effet télévision*, Paris, Grasset, 1980, p. 207.
- <sup>27</sup> Supra note 25, p. 26.
- <sup>28</sup> *Répertoire des séries, feuilletons et téléromans québécois, de 1952 à 1992*, Québec, Les Publications du Québec, 1993 p. 350.
- <sup>29</sup> *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec* sous la direction de Maurice Lemire, tome II, Montréal, Fides, 1980, p. 1121. À la radio, le rôle du notaire fut interprété par Émile Juliani et Jean Squire avant Camille Ducharme.
- <sup>30</sup> Information en date du 27 août 1997.
- <sup>31</sup> Cousture, Arlette, *Les filles de Caleb*, Tome I (Le chant du coq), Montréal, Les Éditions Québec-Amérique, 1985.
- <sup>32</sup> Ibid., p. 427.
- <sup>33</sup> Supra note 28, p. 156.
- <sup>34</sup> Guévremont, Germaine, *Le Survenant*, Montréal, Beauchemin, 1945.
- <sup>35</sup> Supra note 28, p. 357.
- <sup>36</sup> Choquette, Robert, *Le curé de village, Scènes de la vie canadienne*, Montréal, Granger Frères, 1936.
- <sup>37</sup> Cossette, André, «In Memoriam Me Henri Turgeon, notaire» dans *Revue du notariat*, numéro 89, p. 477.
- <sup>38</sup> Roberge, Charles-A., «Maître Etienne Pascal, notaire» dans *Notaires d'aujourd'hui*, volume 1, numéro 2, 1988, p. 16.
- <sup>39</sup> Adrienne Senécal est née à Montréal le 19 mars 1897, après des études classiques, elle devint secrétaire à l'hôpital Sainte-Justine jusqu'à son mariage à Joseph-Ignace Lebeuf, le 8 août 1936 à Varennes, où elle meurt le 17 décembre 1940.
- <sup>40</sup> Supra note 29, p. 776
- <sup>41</sup> Ibid.
- <sup>42</sup> Cartier, Georges, *Notre-Dame du Colportage*, Montréal, Guérin, 1987.
- <sup>43</sup> Supra note 1, p. 434.
- <sup>44</sup> Martel, Réginald, «Un notaire et ses tribulations» dans *La Presse*, 23 janvier 1988, p. J-3.
- <sup>45</sup> Supra note 42.
- <sup>46</sup> Supra note 44.
- <sup>47</sup> Supra note 1, p. 436.
- <sup>48</sup> Legris, Renée, *Ringuet en mémoire*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1989, p. 129.
- <sup>49</sup> Madame Lorette Bureau, épouse de Me Henri Chassé, notaire à Québec de 1948 à 1979. Les cachets payés pour cette publicité furent versés aux oeuvres des religieux de St-Vincent de Paul.
- <sup>50</sup> Voir la *Revue du notariat*, numéro 64 [1962].
- <sup>51</sup> Parizeau, Gérard, *La Seigneurie de Vaudreuil et ses notables au début du XIXe siècle*, Montréal, Fides, 1984.
- <sup>52</sup> Roberge, Charles-A., «Maître Edouard Biron, notaire/ Germaine Biron-Parizeau: fille de notaire» dans *Notaires d'aujourd'hui*, volume 4, numéro 1, 1991, p. 16.
- <sup>53</sup> Supra note 22.
- <sup>54</sup> Favier, Jean, *Le Gnomon, revue internationale d'histoire du notariat*, numéro 6, p. 19.
- <sup>55</sup> Lebel, Maurice, doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval dans un discours devant La Société royale du Canada, le 19 octobre 1974.
- <sup>56</sup> Marquis, Paul-Yvan, «Le Droit et le Notariat» dans *Revue du notariat*, numéro 90, p.171.
- <sup>57</sup> Leclerc, Félix, *La vie, l'amour, la mort*, Philips 838 073-2.
- <sup>58</sup> Leclerc, Félix, *Cent chansons*, Montréal, Fides, 1970.
- <sup>59</sup> Mackay, Julien-S., «Le notaire honoraire» dans *Revue du notariat*, numéro 95, p. 476.
- <sup>60</sup> Abbé Pierre, le 21 juillet 1991, à l'Amphithéâtre de Lanaudière à Joliette.